

ABONNEMENT
Par année.....\$2.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.50
Edition Hebdomadaire.....\$1.00
Administration et Rédaction,
824, Rue SUSSEX.

LE CANADA
"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne..... 1.00.10
Tous les jours..... 0.60
Trois fois par semaine..... 0.40
Une fois la semaine..... 0.30
Avis de Noces, Mariage ou Décès... 50
La Société de Publication,
PROPRIÉTAIRE.

GRANDE REUNION
COMITES

M. CORMIER,
A HULL,
VENDREDI, à 8 hrs P. M.,
DANS LA
SALLE DU MARCHÉ

Plusieurs orateurs distingués porteront la parole.
Tous les conservateurs sont priés d'assister à cette assemblée.

LE CANADA
Ottawa, 23 Sept. 1886
NATIONAUX ET LIBERAUX

Le meilleur accord ne paraît pas régner entre les nationaux libéraux dans le comté de Montréal. Voici ce que nous lisons dans l'Etendard à ce sujet :

Il règne dans certaines parties du comté de Chambly une grande indignation à l'occasion du choix fait à une co-vention tenue samedi, à Longueuil, de M. Rochelleau comme candidat républicain national, à la place de M. Normandin.

M. Rochelleau s'est, dit-on, rallié loyalement à la cause nationale et est sur le point d'émettre un programme donnant toutes les garanties possibles aux conservateurs.

Mais c'est un ancien libéral et l'impression prévaut chez un grand nombre que le choix de sa candidature est le résultat d'une conspiration libérale et à été fait au mépris d'une entente solennelle.

D'un autre côté, les chefs libéraux affirment qu'il n'y a eu aucunement de leur faute, que leur conduite a été ou ne peut plus loyale et que même ils ont fait tous leurs efforts pour faire accepter la candidature de M. Normandin conservateur-national.

M. Normandin aurait, dit-on, persisté jusqu'à la fin à dire qu'il refuserait la candidature et c'est cette attitude de sa part qui a induit la majorité des délégués à choisir M. Rochelleau.

Quoiqu'il en soit, nous ne croyons pas que ce choix bénéficie à la cause libérale.
Nous sommes à prendre sur toute l'affaire les plus minutieuses informations et nous sommes bien déterminé à faire peser sur qui de droit les conséquences de cette violation de la foi jurée, si nous arrivons à constater que ceux qui avaient garanti à Chambly une candidature conservatrice nationale ont manqué à leur parole d'honneur.

l'année 1704. Les mêmes troupes s'emparèrent aussi d'une petite fille du nom de James, dont la famille habitait Quémancou ou Kimmibunk, situé sur les bords de la mer, dans le Maine.

Ces deux enfants vécurent avec les Abénaquis de Saint François, et vers 1715, le missionnaire de la tribu les maria ensemble. Ce missionnaire se nommait Aubéry, d'après sa signature, pourtant il me paraît bien être le même que ce "Père Aubry" que Châteaubriant a immortalisé par ses ouvrages.

Tout en apprenant les langues françaises et abénaquises, Samuel Gill et sa femme ne parlaient qu'anglais entre eux et avec leurs enfants, de sorte que ceux-ci possédaient au moins trois langues, car le soko kis et l'algonquin ne leur étaient pas étrangers non plus.

Quelques-uns de leurs nombreux enfants se marièrent avec des Sauvages. D'autres épousèrent des Canadiennes.

Ainsi, Joseph Louis, l'aîné, se maria avec une demoiselle Gavelin, et c'est de lui que descendent les juges Charles Gill, de la cour supérieure de la province de Québec.

Un autre, nommé Robert, épousa Marie-Louise Chenevert, d'une famille de cultivateurs de Saint-François et eut deux fils : Guillaume marié à une sauvagesse, et Paul-Joseph, notre maître d'école.

Les Gill étaient à l'aise. Comme Paul-Joseph manifestait le désir de s'instruire, on l'envoya étudier à Hanover. Il avait donc le double avantage de posséder une instruction anglaise et française.

Quant à la langue abénaquise, il n'y a pas lieu de croire qu'il la connaissait puisque sa mère était Canadienne et son père Anglais pur sang.

Je ne sais quelle fantaisie poussa Paul-Joseph à remonter la rivière Ottawa et à se fixer aux Rideaux, mais il est certain que vers 1827, il tenait une école située tout près du ruisseau ou déversoir du canal, à l'endroit où ce déversoir coupe la rue Rideau.

Reste à savoir à quelle date il quitta Bytown. Il alla ouvrir une école à Terrebonne et y contracta mariage avec une Canadienne. Quelqu'un nous dira cela un jour, peut-être.

BENJAMIN SULTE

UNE VOIX DU NORD

La Chute aux Iroquois,
11 septembre 1886.

Cher Monsieur,
J'ai reçu votre note et les journaux que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Je vous remercie de vos bonnes prières.
Je pars pour la Lièvre en compagnie du Père Leblanc et de M. Bock.

Ma santé est excellente. L'air des Laurentides est vraiment vivifiant. La récolte est belle partout et la joie rayonne sur tous les visages.

Je ne reviendrai à la Chute que dimanche prochain et qui sait si je ne poursuivrai pas mes courses sous les beaux bois avoisinants.

Nous avons déjà pris du poisson, ce n'est que le commencement d'une bonne pêche. Les canards n'apparaissent pas encore. Ils craignent sans doute qu'on ne leur envoie une carte de visite. Nous leurs ménageons cette politesse.

L'air ici est aux chemins de fer, et chacun fait ses conjectures plus ou moins tristes, plus ou moins probables. C'est mon désir le plus sincère de travailler de toutes mes forces à satisfaire des aspirations aussi légitimes. J'espère que bientôt la question sera tranchée de manière à contenter les gens raisonnables.

de magnifiques bois, sillonnés de rivières dans tous les sens !
On sait que cette belle nature nous prêche à tous la concorde et l'harmonie. Je reviendrai pour rencontrer M. B. Wyss pour, agiter ensemble des questions sérieuses qui regardent la prospérité future du Nord.

C'est un ami sincère et dévoué que m'a procuré l'amitié d'Onésime Reclus.

Je me propose de pousser l'exploration de la Lièvre jusqu'à 25 ou 30 milles de la ferme Rouge et de descendre par la Kiamika, de visiter le lac de l'Ecorce où les terres sont si magnifiques.

Nous apportons tout ce qu'il faut pour dire la messe, baptiser, etc.
Votre visite a un double but, comme vous le voyez.

Tout à vous,
A. LABELLE, l'ère.

BAZAR DE L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Voici la liste des objets gagnés et non réclamés au dernier bazar de l'église St Jean-Baptiste. Les personnes intéressées vont donc bien les réclamer dans les quinze jours au presbytère St Jean-Baptiste. Les lots non réclamés resteront à la propriété de l'église :

Table des Chaudières — 1 casquette en velours (smoking cap) gagnée par M. B. Boucher ; 1 coussin en velours, M. Hormidas Leduc ; 1 table de fantaisie, M.C Read ; 1 table de la haute ville — 1 coussin en velours, M. Johnny Douglass.

Table with 2 columns: Recettes Brutes and Dépenses à soustraire. Total net profit of \$1988.66.

RECETTES BRUTES

Table with 2 columns: Recettes Brutes and Dépenses à soustraire. Total net profit of \$1988.66.

DEPENSES A SOUSTRAIRE

Avance faite par l'ég. ise..... \$40 00
Table de Mount Sherwood et pêche..... 53 00
Table de Rochesterville sac et loterie..... 80 31
Table de la Haute ville..... 15 00
Table des Chaudières..... 37 00
Table des repas..... 19 80
Rafraichissements..... 75 65
Pour le concours..... 24 00
Éclairage..... 13 50
Clous, cartes et dép..... 2 50

Total des recettes brutes..... \$2,349 42
Total des dépenses..... 360 76
Total des profits nets..... \$1,988 66

Le curé de St Jean Baptiste et le comité du bazar prient le rédacteur du Canada et tous les bienfaiteurs de leur église, d'agréer leurs remerciements pour l'aide et l'encouragement donnés à leur bazar.

L'assemblée qui sera tenue à Hull, demain soir, sera une réunion générale des comités de M. Cormier, des conservateurs éminents y adresseront la parole et l'on y travaillera activement à l'organisation de la lutte. Il est maintenant assuré que l'hon M. Taillon portera la parole à Hull, à une date très rapprochée. Que tous les amis de la bonne cause soient présents demain soir à 8 heures, à la salle du marché.

BULLETIN COMMERCIAL

\$100 achèteront un sett de salon en crin, un sett de chambre à coucher en noyer noir, un côté board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un pècle à cuisine complet.

AVIS AUX MÈRES — Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose.

Le sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow" et n'en prenez pas d'autre sorte.

NAISSANCE
A Ottawa, le 22 courant, la femme de G. Chouinard, un garçon.



RACINES ET HERBES sera ma devise jusqu'au tombeau.

Faites usages des remèdes Unica qui sont faits qu'avec des Herbes, Racines et Ecores, tels que nos grands-pères ont fait usage et tel que Dieu a donné à ses enfants pour leur guérison.

Je m'adresse aux malades et à ceux qui cherchent la santé, et je promets à tous ceux qui souffrent de maladies ou de maux, ou que des douleurs torturent, je leur promets, dans les bornes de l'habileté humaine à guérir, [secours immédiats], et comme conséquence, la guérison, avec mes Tisanes Indiennes Unica.

Le Professeur des Herbes garantit de guérir toutes les Maladies qu'il entreprendra, si l'on prend de ses Remèdes en quantité suffisante.

Une attention toute spéciale est donnée à toutes maladies secrètes : Rhumatisme, Cancer et le Ver Solitaire sont traités avec succès par le DOCTEUR SAUVAGE.

Le docteur est à visiter les Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre pour le bénéfice du public.

Consultations en Français et en Anglais pour tous.

Son pouvoir presque surnaturel a fait l'étonnement du peuple Américain qui l'avait surnommé :

"DOCTEUR SAUVAGE"

Toute correspondance doit être adressée comme ceci :

N. DUDEVOIR

PROFESSEUR des Herbes et Plantes de l'Institut COMPAGNIE INDIENNE DE MONTREAL, à l'hôtel Métropolitain Hull, P. Q. Pour quelque temps

23 sept.—1a

AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumissions pour le prolongement de l'acqueduc" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, mardi, le 23 septembre courant, pour l'excavation, la fourniture des conduits en fonte etc., nécessaires au prolongement de l'acqueduc de cette ville. Les spécifications et devis pourront être examinés à ce bureau, tous les jours, dimanches exceptés. Toutes les soumissions devront être convenablement remplies suivant les formules imprimées fournies par le soussigné, et aucune autre soumission ne sera admise. Cette corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission. Bureau du Secrétaire-Trésorier } Hôtel de Ville, Hull, 23 Sept 1886 Par ordre J. O. LAFERRIÈRE Sec-Trés.

Gare les Amorcees

Parce que des pieges en sont tout pres

Les finsués du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, amies d'une confiance mal-placée, paieront ces magasins, où elles paieront des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable ? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement : d'un côté craignant ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix ; et de l'autre côté redoutant l'humilité de nouveaux détails. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrape-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres. Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'à jour l'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Pinnac, Matelas, Lits à Ressort, Vain-scille, Verreterie, Ferblanterie, Bât-terie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens, GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix. Habillements d'enfants moitié prix.

Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.

Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.

Couvertes de laine sales, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant. Un seul pi. fr.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie

Notre-Dame du Sacré-Cœur

L'ouverture des classes aura lieu Mercredi, 1er Septembre 1886 Au Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Rideau. Les élèves sont priés de se présenter le premier jour. Pour tous renseignements s'adresser à Madama la Supérieure, Ottawa, 21 août 1886.

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Café vient d'être ouvert au No. 101 Rue Rideau où l'on trouve constamment un assortiment choisi des meilleurs THÉS et CAFÉS offerts sur le marché, y compris l'excellent thé incoloré du Japon, Young Hyson, choix extra de Thé Anglais pour le déjeuner, Thé Assam, Orange Pekoe et Pekoe Congou. Première qualité de cafés JAVAS, MOCHA et autres sortes. G. G. WILLMENT, Prop 3 août 1886—1a

DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les soussignés.

De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc., Claret, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure :

"LE TARAGONA"

sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N. B. — M. H. Duffy, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'épicerie, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'il lui voudront bien lui ordonner.

McARTHUR & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137 Ottawa.

12 août 1886—3m

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque ; quelle est-elle ? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez la avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par C. McDIARMID, 163, rue Spark.

Ottawa, 11 mai 1886. 1a

T. W. CURRIER

A DEMENAGEMENT SON IMMENSE ASSORTIMENT DE Meubles, Portes, Chassis et de Bois de Sciage aux Nos. 186 et 188, RUE RIDEAU, Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Cœur, coin des rues Welles et Rideau

Tous ces différents genres de bois seront vendus Au prix de la manufacture, en gros et en détail. Ottawa 8 juin 1886—3m

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCES ARTICLES

MODES

Sacrifiées à moitié Prix Mlle A. McDonald Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.